



Bases de la mécanique automobile service rapide

OBJECTIFS

Acquérir les bases de la mécanique automobile pour intervenir en service rapide

CONTENU

Connaissances techniques

Entretien des systèmes de freinage. Etude du système de freinage : assistance, maître-cylindre, étriers, tambours, liquides DOT, ABS...

Entretien du circuit de lubrification. Caractéristiques des fluides, analyse du fonctionnement d'un système de lubrification moteur (pompe, clapet, manoccontact, sonde, reniflard, filtration...)...

Entretien courant sur moteur, hors vidange. Principe de fonctionnement du moteur thermique, système d'échappement et de dépollution. Changement d'un organe du circuit d'échappement, outil diagnostique dédié à l'entretien...

Entretien de la liaison au sol. Pneumatiques et jantes : caractéristiques, réglementation, évolutions, analyse des différents types d'usure. Contrôle de l'état des pneumatiques, contrôle de pression ...

Électricité, éclairage. Circuit électrique : connaître les grandeurs électriques, lecture simple de schémas. Test de fusibles, relais, mesures de grandeurs électriques, utilisation d'un multimètre. Technologie des lampes, schémas de branchement...

Système de charge et de démarrage. Batterie : caractéristiques et technologies, utilisation du pèse acide, multimètre... Diagnostic, procédure de branchement / débranchement, recharge...

La relation client. Notion de service et approche commerciale, positionnement du salarié vis-à-vis du client. Simulation.

Renforcement de la pratique, optimisation des gestes. Soutien dans les domaines nécessaires, renforcement de la pratique de manière ciblée.

Connaissances Transversales

Communication

Organisation de la maintenance

Qualité

Prévention des risques professionnels

Règles en matière d'hygiène, sécurité et de respect de l'environnement

EN ALTERNANCE

Non

PRÉ-REQUIS

Maîtriser le socle des connaissances mathématiques et françaises correspondantes à la fin de collège

PUBLICS

Demandeur d'emploi
Salarié ou "en activité"
Salariés d'entreprise (Période de professionnalisation,
Congé Individuel de Formation)
Tout public adulte

VALIDATION

Attestation de fin de formation (article L. 6353-1 du Code du travail)

MODALITÉS DE VALIDATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta (article L 6353-1 du code du travail)

SERVICES VALIDEURS

Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

Modulable entre 210 et 330 heures

Contacts**GRETA GRENOBLE****Grenoble, Centre Permanent du Bâtiment**

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

LAUGIER Joanne

Tél : 04 76 96 31 38